



Association des Résidants du lac Carillon

**COMPTE RENDU D'UNE RÉUNION SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ARC TENUE PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE,
LE 6 SEPTEMBRE 1999, À 20 H 30**

Étaient présents : Jean-Marc Charbonneau
Claire Huot
Serge Lachance
Carole Paré
Jocelyne Roberge

Pierre Bédard a été rejoint le lendemain matin par téléphone.

Le point suivant est inscrit à l'ordre du jour :

1. PISTE MULTIFONCTIONNELLE

Le seul sujet discuté concernant la piste multifonctionnelle, le tout afin de donner suite aux commentaires reçus et aux nombreuses discussions, dont la rencontre entre Serge Lachance et Roger Gendron, maire, le 5 septembre.

Une lettre a donc été adressée à M. Raymond Carpentier, président du CLD de Portneuf, l'informant de l'existence de l'ARC et de la position déjà adoptée dans ce dossier par résolution en avril 1998 (transmise par télécopieur le 15 avril et par courrier le 26 mai) et de la réponse de la municipalité de Saint-Ubalde (3 juin 1998); copie de ces lettres ont été jointes.

De plus, une demande afin d'obtenir copie du tracé projeté a également été faite.

Copie de ces correspondances ont été adressées à :

Conseil municipal de Saint-Ubalde
Ministère des Ressources naturelles :
Secteur forêts – M. Rémy Girard, sous-ministre associé
Secteur terres – Mme Louise Ouellet, sous-ministre associée
MRC de Portneuf / A l'attention du préfet
Membres du conseil d'administration

La levée de l'assemblée s'effectue à 21 h 15.

Claire Huot, Secrétaire